

C2ROP – Outil REX Capitalisation

Avancement 14/9/2017

Pilotage action

N. Bérenger



B. Colas



C2ROP – Outil REX Capitalisation

2 réunions rassemblant : MOA / Org. Publics / BE
03 et 06/2017

- Mise à jour bibliographie
 - + 30 références / Exemples de REX / Analyses de REX / Méthodologies de REX
- Travail en commun : homogénéisation des REX événements
 - le REX pourquoi faire ?
 - Quand faire un REX ?
 - Quel contenu selon quel type d'évènement ?

Pilotage action



Objectifs du GT

- Produire des outils pratiques de formalisation de REX d'événements
- Proposer des fiches pratiques pour différents niveaux de REX

C2ROP – Outil REX Capitalisation

- **REX = Pourquoi ?**

Fonction de l'ampleur des événements :

– portée nationale → gros événement, par l'État, peuvent aboutir à des **évolutions législatives et réglementaires** (ex. Xynthia)

– portée locale → tout type d'événement, par les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales, les BE..., peuvent aboutir à des **modifications** dans l'organisation de la **gestion de crise**, la mise en œuvre / adaptation de mesures / dispositifs de prévention...

Pilotage action



C2ROP – Outil REX Capitalisation

- **REX = Contenu ?**

Analyse **des faits** et **des actions** menées

- Sur thématiques choisies par le porteur du REX
- Fonction de leurs compétences et intérêts

Propositions d'actions

- Pour diminuer la vulnérabilité
- Pour améliorer la gouvernance
- Pour améliorer la culture du risque
- ➔ Mémoire officielle de l'événement
- ➔ Utilisable en cas de procédure judiciaire

Ex. REX GC

Pilotage action



Description de l'événement et de son évolution sur **toutes ses composantes** (technique, humaine, organisationnelle...)

- Description des actions menées pendant la gestion de crise (par l'**ensemble des acteurs**)

C2ROP – Outil REX Capitalisation

- **Quand faire un REX ?... Et à quel niveau ?**

- Réflexions croisées gestionnaires sur critères de définitions
- Adaptation des REX SC = double critère : nouveauté / gravité et **proposition** de choix

Outils pratiques du REX

- guide méthodologique Ministère de l'Intérieur (pour REX gestion de crise)
- guide de bonnes pratiques PME / PMI (REX sécurité industrielle notamment)

A FAIRE → méthodo + fiches pratiques : à adapter pour les REX des gestionnaires vs éboulement rocheux ?

Pilotage action



→ pm dans tous les cas, la collecte des données sur l'aléa peut (doit ?) être organisée

C2ROP – Outil REX Capitalisation

- **Quand faire un REX ?... Et à quel niveau ?**

fait :

- abandon in fine du critère nouveauté
- pondération des critères de gravité et définition d'un index unique (moyenne aujourd'hui)
- définition de seuils pour hiérarchiser le niveau de REX

à venir :

- enrichissement de cas (MOA) : 10-15 cas au minimum
- réflexion sur les pondérations et les seuils...
- définition des contenus

Pilotage action



C2ROP – Outil REX Capitalisation

Définition des indicateurs et classement en termes de degré de gravité				
CRITERES DE GRAVITE	DEFINITION INDICATEURS	1 (faible)	2 (moyen)	3 (fort)
Vulnérabilité économique du territoire 10	- Activité desservie - Liaison stratégique	- Village de quelques personnes (<10), isolé, sans activité économique (pas de service de proximité...) - Lignes ne relevant pas des critères définis pour les niveaux de gravité 2 et 3	- Village de plusieurs personnes (> 10), isolé, avec problèmes de santé (besoin d'hélicoptages), disposant d'une petite activité économique - Activité économique majoritairement dépendante du réseau - Zone urbaine moyennement dense (TER)	- Village isolé de plusieurs dizaines de personnes, disposant d'une activité touristique saisonnière forte (station de ski...) - Liaison entre départements, ancienne nationale - Zone urbaine dense (grandes métropoles)
Dommages humains 10	- Nombre de victimes décédées - Nombre de victimes blessées gravement - Nombre de victimes blessées légèrement	- Pas de victimes décédées - Pas de victimes gravement blessées - Victimes blessées légèrement ≥ 1 et < 5	- Pas de victimes décédées - Victimes blessées gravement ≥ 1 et < 5 - Victimes blessées légèrement ≥ 5 et ≤ 10	- Victimes décédées ≥ 1 - Victimes blessées gravement < 5 - Victimes blessées légèrement > 10
Gestion de crise 10	- Mise en place d'une cellule de crise - Interactions avec acteurs extérieurs	- Pas de cellule de crise - Pas d'information à communiquer vers l'extérieur	- Cellule de crise interne - Information des élus locaux et éventuellement préfecture (si enjeux économiques) - Cellule de crise interne niveau régional	- Cellule de crise pilotée par la protection civile - Cellule de crise niveau national avec acteurs extérieurs (préfecture...)
Vulnérabilité économique du réseau 5	- Nombre de véhicules par jour - Tonnage par jour et par km (UIC)	- <1000 véh/jour - UIC 7 à 9	- Entre 1000 et 2000 véh/jour - UIC 5 à 6	- > 2000 véh/jour - UIC 1 à 4 (LGV, zone urbaine dense)
Délai de retour à un fonctionnement normal ou dégradé 5	- Temps de retour en fonctionnement dégradé (alternat, surveillance...)	- Quelques heures à 24h - Quelques heures	- 24h à 1 semaine - Quelques h à 48h	- 1 semaine, voire plus - >48h
Dommages matériels sur l'infrastructure et/ou ouvrages de protection associés 5	- Degré d'endommagement de l'infrastructure et de ses ouvrages associés - Montant de réparation de l'infrastructure (travaux d'urgence compris) - Classement de l'ouvrage de protection après événement - Montant de réparations sur l'ouvrage de protection (travaux d'urgence compris)	- Infrastructure pas ou peu impactée - Montant de réparation de l'infrastructure < 10k€ - Ouvrage de protection fonctionnel - Montant de réparation de l'ouvrage de protection < 10 k€	- Infrastructure légèrement impactée, nécessitant des travaux de déblaiement - Infrastructure légèrement impactée, nécessitant des travaux de déblaiement et des réparations - Montant de réparation de l'infrastructure compris entre 10 et 50 k€ - Montant de réparation de l'infrastructure compris entre 10 et 100k€ - Fonctionnement dégradé de l'ouvrage - Montant de réparation de l'ouvrage de protection compris entre 10 et 50 k€ - Montant de réparation de l'ouvrage de protection compris entre 10 et 100k€	- Infrastructure très impactée, nécessitant une réfection partielle ou totale de la chaussée ou de son ouvrage d'art associé - Montant de réparation de l'infrastructure > à 50k€ - Montant de réparation de l'infrastructure > 100 k€ - NB : seuil légal enquêtes sécu ferroviaire = 2M€ (infrastructure + ouvrages) - Ouvrage de protection hors service - Montant de réparation de l'ouvrage de protection > 50 k€ - Montant de réparation de l'ouvrage de protection > 100 k€
Intensité de l'événement 1	- Volume unitaire de bloc touchant l'infrastructure - Volume total éboulé atteignant l'infrastructure - Moyens mis en oeuvre pour l'évacuation	- Chutes de pierres (volumes inférieurs à 1 dm ³) ou de petits blocs (volumes compris entre 1 dm ³ et quelques dizaines de dm ³) - Volume total éboulé < quelques dizaines de dm ³) - Moyens d'évacuation manuels	- Chutes de blocs (volumes compris entre quelques dizaines de dm ³ et 1 m ³) - Volume total éboulé < 50 m ³ - Moyens d'évacuation mécaniques classiques (pelle mécanique...)	- Chutes de blocs de volume > 1 m ³ - Volume total éboulé > 50 m ³ - Moyens d'évacuation mécaniques spécifiques (BRH, explosif...)
Occurrence 1	- Fréquence d'atteinte de l'infrastructure - Variation de la fréquence d'atteinte de l'infrastructure	- Infrastructure atteinte moins d'1 fois par an - Pas d'atteinte de l'infrastructure - Pas de variation de la fréquence	- Infrastructure atteinte 1 fois par an - Infrastructure atteinte 1 fois - Faible variation de la fréquence	- Infrastructure atteinte plusieurs fois par an - Infrastructure atteinte au moins 2 fois - Forte augmentation de la fréquence
Risque résiduel 1	- Volume résiduel (unitaire et total) susceptible d'atteindre la chaussée	- Chutes de pierres (volumes inférieurs à 1 dm ³) ou de petits blocs (volumes compris entre 1 dm ³ et quelques dizaines de dm ³) - Volume total éboulé < quelques dizaines de dm ³)	- Chutes de blocs (volumes compris entre quelques dizaines de dm ³ et 1 m ³) - Volume total éboulé < 10 m ³	- Chutes de blocs de volume > 1 m ³ - Volume total éboulé > 10 m ³
Vulnérabilité fonctionnelle de réseau 1	- Longueur/temps de la déviation - Accès unique - Possibilité de déviation - Voie unique	- Déviation possible, entraînant un temps de trajet supplémentaire < 20mn - Déviation possible, entraînant un temps de trajet supplémentaire < 30mn	- Déviation possible, entraînant un temps de trajet supplémentaire compris entre 20 mn et 1h - Déviation possible, entraînant un temps de trajet supplémentaire compris entre 30 mn et quelques heures ou voie unique	- Déviation possible, entraînant un temps de trajet supplémentaire > 1h ou pas de déviation possible - Déviation possible, entraînant un temps de trajet supplémentaire > à quelques heures ou pas de déviation possible
Dommages sur les matériels roulants 1	- Degré d'endommagement des véhicules - Degré d'endommagement du matériel (motrice et wagons) - Type d'impact (direct / indirect)	- 1 véhicule faiblement endommagé - Matériel endommagé sans demande de secours	- Plusieurs véhicules endommagés mais roulants - Matériel endommagé avec demande de secours, intervention in-situ et remorquage rail possible - Au moins 1 véhicule endommagé par un impact direct	- Au moins 1 véhicule à évacuer - Matériel endommagé avec demande de secours et évacuation du matériel nécessaire
Médiatisation 1	- Couverture médiatique - Communication des informations vers l'extérieur	- Médias écrits et audio locaux - Pas de communication	- Médias écrits, audio et télévisuels locaux - Communication par le gestionnaire	- Médias écrits, audio et télévisuels locaux et nationaux - Communication par la direction du gestionnaire ou un élu
Spatialisation de l'événement (multi-occurrence) 1	- Nombre d'événements en simultané	- Un événement impactant un axe	- Plusieurs événements sur un même axe	- Plusieurs événements sur plusieurs axes - Un événement impactant plusieurs axes

C2ROP – Outil REX Capitalisation

Prochaine réunion

à Grenoble, domaine universitaire

le jeudi 21 septembre 2017

de **9h45 à 16h45**

Salle du conseil de l'OSUG

pm...

Qq attendus :

- test des notations sur cas d'événements
- réflexion sur pondérations et sur seuils => niveau REX
- hors présents = remarques et compléments sur les critères de gravité définis par le GT

Pilotage action

